



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN
Médecine
scolaire PSE

www.uclouvain.be

UCL
Université
catholique
de Louvain

Faculté de Santé Publique

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Responsables académiques du programme : Pr D'Hoore William (UCL, Faculté de santé publique) et Pr Smets Françoise (UCL, Faculté de médecine)
- Chargé de cours : Dr Vermeeren Axelle (maître de conférence invité à l'UCL)
- Partenaire : IRSS (Institut de Recherche Santé et Société UCL)

EN PRATIQUE

CALENDRIER

Les cours auront lieu à l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert et s'étaleront de novembre 2018 à février 2019 à raison de 12 soirées (le mardi de 18h00 à 20h30) :

- 6, 13, 20 et 27 novembre 2018
- 4, 11 et 18 décembre 2018
- 8, 15 et 22 janvier 2019
- 5 et 12 février 2019
- juillet 2019 : évaluation

LIEU ET ADRESSE

Cours donnés au Centre de Santé de l'UCL :
Rue du Campanile 37B à 1200 Bruxelles
(Métro Vandervelde ou Alma).

Documents divers et notes de cours envoyés sous format électronique.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à 550 euros.

Ce prix couvre le minerval, les cours, les stages et l'accès au site et aux infrastructures. Il faut rajouter 66 euros pour la carte d'étudiant.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être porteurs d'un diplôme de docteur en médecine ou d'un master en médecine reconnu en Belgique. Les candidats doivent également avoir une connaissance active du français et passive (lecture) de l'anglais.

Présence obligatoire aux cours.

L'organisation des stages sera discutée en début d'année avec le maître de stage.

LE CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent le programme et réussissent l'épreuve d'évaluation se voient délivrer un Certificat d'université « Médecine scolaire PSE », assorti de 12 crédits. Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Préinscription par mail avant le 22 octobre 2018 auprès du Dr Axelle Vermeeren

E-mail : axelle.vermeeren@uclouvain.be

Tél. : +32 2 764 30 26 ou 30 80 - Fax : +32 2 764 31 52


École de santé publique - UCL (ESP-UCL),

Clos Chapelle-aux-Champs 30 boîte 28 - 1200 Bruxelles


Dossier complet d'inscription envoyé par mail après préinscription.

Frais d'inscription : ils s'élèvent à 550 € et couvrent les cours et les stages + 66 euros pour la carte d'étudiants, soit 616 euros.

EN SAVOIR PLUS

 www.uclouvain.be/formation-continue-medecine-scolaire-pse

Dr Axelle Vermeeren

 +32 2 764 30 80

 axelle.vermeeren@uclouvain.be

Photo de couverture : © Shutterstock

VENIR OU REVENIR À L'UCL

- pour évoluer professionnellement
- pour actualiser vos connaissances
- pour acquérir des compétences dans des domaines innovants

LES 14 FACULTÉS DE L'UCL PROPOSENT PLUS...

- d'une centaine de certificats d'université
- d'une vingtaine de masters et masters complémentaires
- d'une cinquantaine de programmes qualifiants

Et des nouvelles formations chaque année

POUR UN PUBLIC D'ADULTES
ENGAGÉS DANS LA VIE
SOCIO-PROFESSIONNELLE

FORMATION
CONTINUE



AVEC LE SUPPORT DE
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
FORMATION CONTINUE (IUFC)
DE L'UCL

À découvrir sur :
[www.uclouvain.be/
formation-continue-catalogue](http://www.uclouvain.be/formation-continue-catalogue)

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

FORMATION
CONTINUE



Médecine
scolaire PSE

2018-2019 • Édition 11



[www.uclouvain.be/
formation-continue-medecine-scolaire-pse](http://www.uclouvain.be/formation-continue-medecine-scolaire-pse)

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN (12 CRÉDITS ECTS) Médecine scolaire PSE

LE PUBLIC

Ce certificat s'adresse aux médecins diplômés

- Qui veulent pratiquer la médecine scolaire PSE (promotion de la santé à l'école)
- Qui travaillent déjà en PSE et qui ont 3 ans pour acquérir la compétence via le certificat dans le décours d'un stage de type court
- Qui sont en stage de médecine générale

LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Obtenir une reconnaissance professionnelle grâce à la délivrance d'un certificat universitaire
- Bénéficier des compétences et des retours d'expériences d'enseignants à la fois issus de l'université mais aussi du monde professionnel
- Participer à une démarche de travail interactif avec les différents participants à la formation
- Approcher le travail interdisciplinaire et en réseau
- Effectuer les stages dans le service où le centre où se déroule déjà leur activité professionnelle en PSE.

12 COURS DE 2H30 LE MARDI SOIR,
COMPATIBLES AVEC UNE ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE

LE PROGRAMME

- **Aspects législatifs**
 - Le cadre légal et les différents services/centres
- **Approche de santé : individuelle ou collective**
 - Les bilans de santé, par âge et niveau, l'examen neuropédiatrique, les vaccinations, les maladies transmissibles (par rapport à l'enfant, l'école, l'entourage), les urgences sanitaires, en particulier la méningite, la tuberculose, les points santé, l'enseignement spécialisé, les visites d'écoles, les statistiques

LES OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'acquérir les méthodes d'examens médicaux et psychosociaux et de suivi permettant d'aborder l'élève ou l'étudiant par rapport à sa scolarité sur les plans physiques, psychiques, sociaux et d'apprentissage
- d'acquérir des compétences en matière de prévention primaire et secondaire en milieu scolaire et notamment grâce aux stages : vaccination, maladies transmissibles, hygiène à l'école, assuétudes
- d'avoir des notions de base en promotion de la santé telles que l'analyse des besoins, la définition d'objectifs, l'appréciation et la clarification de ressources et de contraintes, l'évaluation
- de pouvoir aborder l'élève ou l'étudiant dans une approche de santé globale.



- **Pathologies rencontrées**
 - Les pathologies rencontrées en milieu scolaire, en général
 - En particulier, la vue et l'audition
 - La maltraitance
- **Promotion de la santé**
 - Les déterminants « santé », besoins, objectifs, ressources, contraintes, évaluation
- **Acteurs**
 - La collaboration SPSE, CPMS, ONE
 - La collaboration avec les écoles et les différents partenaires

LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Le programme combine formation théorique et stages pratiques. Il alterne :

- des apports théoriques et méthodologiques
- des retours d'expériences et de cas cliniques
- des séminaires

Basé sur une pédagogie active, le programme est animé par des enseignants et des intervenants issus du monde professionnel et du monde académique.

Pour obtenir le certificat, les participants sont tenus :

- d'assister aux cours et aux stages
- de produire un travail personnel de validation.

L'évaluation repose à titre principal sur la rédaction et la présentation d'un travail qui approfondira une mission ou une partie de mission PSE, au choix, tout en intégrant la dimension de promotion de la santé. Celui-ci se basera sur les notions théoriques reçues mais se nourrira aussi de l'approche participative ainsi que des stages effectués en PSE. Il fera également référence à des données probantes de littérature récente.

Chaque participant remettra son travail à la mi-juin et le présentera oralement aux autres médecins du cours lors de l'examen début juillet.



Consultez le programme
détaillé sur notre site :

[www.uclouvain.be/
formation-continue-medecine-scolaire-pse](http://www.uclouvain.be/formation-continue-medecine-scolaire-pse)